



Paroisse évangélique réformée de La Glâne - Romont

ASSEMBLÉE DE PAROISSE DU 26 NOVEMBRE 2017 PROCES-VERBAL

Excusé-e-s : Mmes Sophie Schwechler, Irène Meyer, Evelyne Hermenjat, MM. Martin Burkhard et Alex Meyer.

Présents : 25 paroissiennes et paroissiens ayant le droit de vote.

La séance commence à 11h00.

1) SALUTATIONS

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes. La convocation ayant été faite conformément au Règlement ecclésiastique, il déclare l'Assemblée ouverte.

2) NOMINATION DES SCRUTATEURS

Le président désigne Thérèse Chammartin et Jean-Claude Hermenjat qui acceptent.

3) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 22 MAI 2016

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, sans modification.

4) TAUX DE CONTRIBUTION DE LA PAROISSE POUR LA MISSION ET L'ENTRAIDE

Le Conseil de paroisse propose de maintenir le taux de 2 % des recettes d'impôts budgétisées. L'Assemblée approuve cette proposition à l'unanimité à mains levées.

5) BUDGET 2018

a) présentation

Le président donne la parole au caissier. Celui-ci procède à une présentation détaillée du budget de fonctionnement qui se solde avec un bénéfice net de CHF 1'238.- après l'amortissement de l'immeuble de CHF 35'000.- et l'attribution de CHF 10'000.- à la réserve fluctuation.

Le budget d'investissements présenté est un report des quelques travaux prévus dans le budget 2017 et qui n'ont pas pu être réalisés.

b) rapport de la commission de révision des comptes

Fritz Glauser prend la parole au nom de la commission de révision des comptes. La commission s'est réunie le 18.11 pour étudier le budget en présence du caissier, du président du Conseil de paroisse et de Céline Gentil Martinez, nouvelle conseillère de paroisse responsable des finances qui ont répondu à toutes les questions à leur entière satisfaction. Il propose à l'Assemblée d'approuver le budget 2018 tel que présenté.

c) approbation

Le budget est approuvé à l'unanimité à mains levées.

6) ELECTION DES DÉLÉGUÉS ET DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS POUR LE SYNODE

Élection tacite des délégués : Olivier Pittet, Frédéric Galaret et Sophie Schwechler, et des suppléants : Hanna Kaeser et Philippe Menoud.

7) INFORMATIONS DU CONSEIL DE PAROISSE

Le Conseil de paroisse a engagé une pasteure remplaçante à 50 % en la personne de Florence Blaser. Le président lui donne la parole afin qu'elle se présente.

À la demande du président, Vanessa Lagier présente au pied levé le fonctionnement du catéchisme au CO. Le programme prévoit 45 heures hors cours au CO pour découvrir la diversité et la richesse de la vie d'une paroisse. Cela se traduit par des camps, des sorties, la préparation, l'animation et la participation à 3 cultes dits *cultes jeunesse*.

Vanessa Lagier est heureuse d'avoir à disposition un groupe d'une dizaine de moniteurs de camps.

Le caissier adresse ses remerciements à Céline Gentil Martinez pour l'aide qu'elle lui a apportée pour l'établissement du budget ainsi qu'à Fritz Glauser qui est présent dans la commission de révision des comptes depuis plus de 10 ans.

8) DIVERS

Oliver Pittet remercie l'Assemblée de son soutien aux délégués au Synode. Il adresse des remerciements tout particuliers à Henri Gauchat pour son engagement au sein de la paroisse.

Natanael Hermenjat demande à l'assemblée des applaudissements pour la secrétaire et le président.

Thérèse Chammartin remercie également Henri Gauchat. Elle est contente de revoir Florence Blaser. Elle se réjouit de l'augmentation du budget qui témoigne de l'augmentation des activités dans la paroisse.

Clôture de l'Assemblée à 11h48

Approbation :

Romont, le 27 mai 2018

Isabelle Christinet, secrétaire

Marc-André Lüthi, président